RGE



MC HABITAT

(Siret: 51902159600027) M. CHENU 56 Rue Saint Liesne 77000 MELUN



Entreprise titulaire de la qualification

QualiPV 36

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau d'une puissance inférieure à 36 kVA (compétences électrique et accessoiremment la compétence d'installation au bâti pour les systèmes non intégrés ou en surimposition uniquement)

Période couverte par le certificat : 21 mars 2023 au 21 mars 2024

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 04/01/2023 : 21462075304 AXA FRANCE IARD (Paris)
- décennale au 04/01/2023 : 21462075304 AXA FRANCE IARD (Paris)

QualiPV module Bât (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau (compétences intégration au bâti et pose en surimposition)

Période couverte par le certificat : 21 mars 2022 au 21 mars 2023

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 16/12/2021 : H35777C1244000/ 001 574629/5 SMA BTP (Paris)
- décennale au 16/12/2021 : H35777C1244000/ 001 574629/5 SMA BTP (Paris)

Numéro QualiPV : QPV/57309

Forme juridique : SARL

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 31 janvier 2023

Gaël Parrens,

Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social:

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS SIRET 489 907 360 00049





QualiPV est un signe de qualité géré par Qualit'EnR.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPV n° 009007204 déposée dans les classes 9, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 21 mars 2025 pour QualiPV 36, 21 mars 2023 pour QualiPV module Bât (probatoire)